



**EXTRAIT DE DELIBERATION
DU COMITE SYNDICAL
du 30 mars 2023**

L'an deux mille vingt-trois le 30 mars à 11h00, le Comité Syndical du Syndicat Mixte de Gestion pour l'approvisionnement en eau Potable de l'Ille-et-Vilaine s'est réuni, en séance ordinaire, à Rennes 2d allée Jacques Frimot, sous la Présidence de Monsieur Joseph BOIVENT.

Etaient présents : Messieurs Joseph BOIVENT, Michel DEMOLDER, Rémi PITRE, Jean-Claude BELINE, Yann SOULABAILLE

Etaient absent(e)s ou excusé(e) : Mesdames Emmanuelle ROUSSET, Flavie BOUKHENOUGA, Marie-Edith MACE Messieurs Georges DUMAS, Christian SORIEUX, Patrick HERVOU, Teddy REGNIER, Guillaume PERRIN, Jean-François RICHEUX, Thierry LE BIHAN, Marcel LE MOAL, Jean RONSIN.

Pouvoir : De Mme Flavie BOUKHENOUGA à Monsieur Michel DEMOLDER, de Monsieur Georges DUMAS à Monsieur Boivent, De Monsieur HERVIOU à Monsieur PITRE

Assistaient également : Monsieur Antoine DECONCHY, et Mme Véronique PERRATON du SMG-Eau35

Secrétaire de séance : Rémi PITRE

Nombre de Membres du Comité présents : 5

Nombre de Membres du Comité votants : 8

Lors de la séance du 23 mars 2023 du Comité Syndical du SMG-Eau 35 convoqué légalement le 15 mars 2023, le quorum n'ayant pas été atteint.

Le Comité est donc convoqué pour la deuxième fois, sans condition de quorum, conformément à l'article L2121-12 du CGCT.

Date de la convocation : le 24 mars 2023

ADMINISTRATION GENERALE

N°23/03-01 Approbation du procès-verbal du comité du 02/02/2023

Comité syndical du 30 mars 2023

N°23/02-01 Approbation du procès-verbal du comité du 2 février 2023

Rapport,

Vu qu'aucune remarque n'a été faite sur le procès-verbal du comité syndical du 2 février 2023

J'ai l'honneur de vous demander, mes chers collègues, de bien vouloir :

1°) ENTERINER le dit procès-verbal.

Les conclusions du rapport sont adoptées à l'unanimité

Fait à Rennes, le 30 mars 2023

Le Président,

J. Boivent

Joseph BOIVENT

